

Numéro de dossier : 1152363046

Unité responsable	administrative	Arrondissement LaSalle , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Urbanisme et permis
Objet	En vertu des dispositions de l'article 89.3 de la Charte de la Ville de Montréal, adopter un projet de règlement autorisant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel situé sur le quadrilatère délimité par la rue Des Oblats, la rue Wanklyn, la route 138 et la rue Jean-Milot - site de l'îlot Wanklyn	

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Les orientations du développement résidentiel prévu sur le site Wanklyn rejoignent les objectifs poursuivis par la Direction de l'habitation. La construction d'unités résidentielles privées à prix abordable et la production de logements sociaux et communautaires sur le site respectent l'esprit de la stratégie d'inclusion mise de l'avant par l'Administration municipale. Lorsque l'avancement du projet le permettra, la Direction de l'habitation sera à même de recevoir et de traiter une demande de financement du projet de logements sociaux et communautaires dans le cadre du Programme AccèsLogis.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention	Endossé par:
Jacques BOIVIN Conseiller en développement de l'habitation - Chef d'équipe	Christian CHAMPAGNE Directeur par intérim Direction de l'habitation
Tél. : 514-872-7081	Tél. :514-872-4194 Date d'endossement: 2015-05-21